



le 18.12.2014

Méthodes soviétiques utilisées par l'administration pénitentiaire: selon un rapport mensonger, Kozlov représente une menace pour les codétenus

Selon l'opinion sur Kozlov, émise par le directeur du pénitencier dans lequel l'opposant purge sa peine de prison, celui-ci représente une menace pour ses codétenus. Ce faux portrait a servi d'argument pour lui refuser le changement des conditions pénitentiaires. Ainsi, l'administration du pénitencier puise à pleines mains dans les pires méthodes utilisées par le service pénitentiaire soviétique à l'époque passée. Cependant, le monde n'a pas oublié l'opposant détenu – Madeleine Albright a catégoriquement appelé ce procédé « un pas dans la mauvaise direction ».

Le 08.12.2014, le Tribunal de Kapchagay a rejeté l'appel déposé par Kozlov. L'opposant a fait appel contre la peine qui lui a été infligée du fait qu'il séjournait dans un centre pénitentiaire qui n'avait pas été désigné pour lui. Auparavant, le 05.08.2014, on a refusé à Kozlov son transfert dans un pénitencier au régime moins dur. Conformément à l'article 73 du code pénal exécutif de la République du Kazakhstan, en fonction du comportement et de l'attitude du détenu quant au travail dans le pénitencier, un prisonnier qui a purgé 1/3 de sa peine peut être transféré dans un autre centre pénitentiaire. C'est précisément le 23.07.2014 que deux ans et six mois se sont écoulés depuis le moment où Kozlov est en prison, ce qui lui donnait le droit de demander son transfert dans un pénitencier semi-ouvert, au régime moins rigoureux, où entre autres les visites des proches sont acceptées. Cependant, la demande de Kozlov a été rejetée, et la décision a été justifiée par quatre blâmes dont l'opposant n'avait pas été informé auparavant. Selon les défenseurs des droits de l'homme et les proches du leader du parti Alga!, ces blâmes n'ont servi que d'un prétexte pour opposer un refus à Kozlov. L'une des blâmes concernait le séjour de Kozlov dans le pénitencier incorrectement attribué – l'administration a découvert que, selon les documents, il devait se trouver dans une autre zone du centre pénitentiaire. Par conséquent, on a accusé Kozlov de purger sa peine dans la mauvaise zone du pénitencier, alors qu'aucun prisonnier ne peut décider du lieu de sa détention. Kozlov a décidé d'attaquer cette accusation, le tribunal ne s'est pourtant pas penché sur sa demande et il a rejeté son recours le 08.12.2014.

Récemment, l'opinion émise par le directeur du pénitencier LA 155/14, Abylgazy Idilov est apparue. Sur la base de ce document, le tribunal a refusé de transférer l'opposant dans un pénitencier au régime moins sévère. Il apparaît dans cette opinion que Kozlov « n'accomplit pas le travail de façon consciencieuse » et « qu'il n'exprime pas son regret », « il est très peu exigeant envers lui-même » et « il ne montre aucune volonté de se former ». Idilov a évalué ses prédispositions morales et intellectuelles comme moyennes. Il a également estimé que l'ancien leader du parti Alga! représente un danger pour son entourage et qu'il requiert le contrôle de l'administration du centre. En conclusion, il a estimé que « Kozlov n'est pas entré sur la voie d'une amélioration ». Ainsi, l'administration a une nouvelle fois eu recours à de fausses preuves pour priver le fondateur du parti Alga! de la possibilité d'adoucir les conditions de sa détention.

Par ailleurs, cette opinion est une tentative cynique de remettre en question la crédibilité de l'opposant. Kozlov, à la tête du parti d'opposition le plus important au Kazakhstan a mobilisé différents groupes sociaux dans la lutte contre la politique répressive des autorités. Il a maintes fois été invité aux sièges des parlements de pays européens, et également au Parlement Européen, en devenant un intercesseur international pour les changements au Kazakhstan. Les organisations pour la défense des droits de

l'homme du monde entier exigent sa remise en liberté. Dans son dernier exposé, Madeleine Albright a estimé l'affaire Kozlov comme un obstacle dans le resserrement des relations entre les Etats-Unis et le Kazakhstan, et elle a qualifié son procès « d'un pas dans la mauvaise direction ».

Du fait qu'on a refusé à Vladimir Kozlov d'adoucir les conditions de sa détention, nous appelons à soutenir nos revendications adressées aux autorités kazakhes :

- De remettre en examen la décision concernant le refus d'adoucir les conditions de la peine de Vladimir Kozlov;
- De cesser les pressions et les provocations contre Kozlov visant à ce qu'il soit maintenu dans le pénitencier de Zarechno (LA 155/14) ;
- De rectifier par l'administration du pénitencier l'opinion diffamatoire de Kozlov qui discrédite l'opinion aux yeux de l'opinion publique internationale;
- De garantir l'exécution de la résolution du Parlement Européen qui a déjà trois fois exhorté les autorités kazakhes à respecter les droits de l'homme et à remettre en liberté les prisonniers politiques (les résolutions du 22.11.2012, du 18.04.2014, du 13.03.2014).

Extraits de l'opinion qui a servi de base pour refuser à Kozlov le changement de ses conditions de détention :

согласно статье 102 УИК РК относится отрицательно. Общественную опасность совершенного преступления не осознает, не раскаивается. К требованиям уголовного и уголовно-исполнительного законодательства Республики Казахстан относится удовлетворительно. Требования установленного режима содержания, правила внутреннего распорядка для соблюдает, однако требует контроля со стороны администрации ИУ. Правила личной гигиены не нарушает. В обращении

... conformément à l'article 102 du Code de Procédure Pénale il manifeste une attitude négative. Le détenu ne se rend pas compte de la menace pour la société que représente le délit qu'il a commis, il n'exprime pas de regret. Il s'adapte de manière satisfaisante aux exigences du droit pénal et celles du droit pénal exécutif. Il respecte les exigences des modalités déterminées pour purger sa peine, les principes liés à l'organisation de la journée par contre il requiert un contrôle de la part de l'administration du pénitencier. Il n'enfreint pas les règles d'hygiène personnelle. Par rapport à ...

Поведение адекватно. Иногда повышенная импульсивность или возникающая реакция могут быть опасны для окружающих. Уровень интеллекта среднее.

Son comportement est approprié. Il arrive que son impulsivité soit élevée ou que ses réactions puissent être dangereuses pour l'entourage. Le niveau intellectuel est moyen.

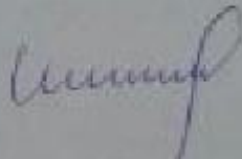
ВЫВОД: Учитывая вышеизложенное считаем, что осужденный Козлов В.И. не встал на путь исправления.

Начальник отряда №5
ст. лейтенант юстиции



Е.Иманбердиев

СОГЛАСЕН
Начальник ОВР СО
подполковник юстиции



Ш.Касибаев

Compte tenu des faits mentionnés ci-dessus, nous considérons que le condamné Kozlov V.I. n'est pas entré sur la voie d'une amélioration.

Directeur du département n°5

Lieutenant supérieur du droit, E. Imanberdiyev [signature illisible].

J'ACCEPTE

Directeur du Département du Travail Educatif pour les Détenus, Sh.Kasabayev [signature illisible].

Afin d'obtenir une information plus détaillée, veuillez nous contacter :

Piotr Borowiec – piotr.borowiec@odfoundation.eu

Katarzyna Szczypka – katarzyna.szczypka@odfoundation.eu

Zhanar Kassymbekova – zhanar.kassymbekova@odfoundation.eu

Fondation Dialogue Ouvert